

Le Collectif, c'est ...

... un réseau en action

Lieu de rencontre et de travail riche de toutes les solidarités, le Collectif rassemble des organisations et des personnes qui mettent en commun leurs forces et leurs spécificités. Les organisations membres et les acteurEs de la société civile en appui apportent leurs expertises et se mettent en action. Le Collectif constitue ainsi un vaste réseau qui permet aux unEs et aux autres d'être en contact constant par des communications, des rencontres et des interactions diversifiées.

... des membres régionaux

En région, des organisations et des groupes de base souscrivant aux objectifs et à la mission du Collectif se sont regroupés afin d'agir dans les communautés locales. De tels collectifs régionaux sont actifs presque partout au Québec.

... des membres nationaux

Des organisations québécoises d'horizons diversifiés, ayant dans leur mission propre de lutter contre la pauvreté, se sont regroupées en Collectif pour porter la proposition d'une loi sur l'élimination de la pauvreté. D'autres organisations s'y sont graduellement jointes pour monter le nombre de membres nationaux à une trentaine.

Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) • ATD Quart-Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) • Groupe Solidarité Justice • Ligue des droits et libertés • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec • Regroupement des Auberges du cœur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et des intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (RQIIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

La conjoncture politique et économique montre qu'il faut s'unir, durer et batailler pour mener notre lutte.



Collectif pour un Québec sans pauvreté



D'hier à demain

En 2000, 215 307 personnes et plus de 1600 organisations ont appuyé la proposition initiale du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Ces appuis ont permis d'obtenir la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002, qui fait une obligation au gouvernement de tendre vers un Québec sans pauvreté. Cette loi est un outil précieux pour assurer une vigilance et marquer des échéances pour tendre collectivement vers un Québec sans pauvreté.

Pour s'assurer de la mise en application effective de la Loi, le Collectif est toujours actif. Depuis novembre 2007, il anime une importante mobilisation, la campagne *MISSION COLLECTIVE: bâtir un Québec sans pauvreté*. Trois propositions indissociables sont au cœur de cette campagne : l'accès à des services publics de qualité, le relèvement du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté, et la hausse des protections publiques pour assurer à toute personne des conditions de santé et de dignité.

 **Collectif pour un Québec sans pauvreté**
www.pauvrete.qc.ca
165, rue de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.
Téléphone: (418) 525-0040. Télécopieur: (418) 525-0740.
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

Le Collectif n'a ni subvention gouvernementale, ni numéro de charité. Il compte sur vos dons pour poursuivre son action.

avril 2008

Être ensemble pour faire autrement !



Lutter contre la pauvreté à la manière du Collectif

Depuis sa formation en 1998, le Collectif travaille à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au delà de toute partisanerie politique. À la fois mouvement et espace citoyen, il rassemble une pluralité d'acteurs sociaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

Proposer des avancées, s'objecter aux reculs

Dans la lutte à la pauvreté, le Québec s'est doté d'un outil majeur, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le Collectif propose des pas à faire vers la cible de 2013 fixée par la Loi : figurer parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté. Le Collectif s'objecte aussi aux reculs, aux décisions qui détériorent les conditions de vie des personnes, aux préjugés. Cela passe par le développement d'argumentaires, par des prises de position médiatisées, par des animations, par des participations à des débats et par des représentations auprès d'une diversité de milieux sociaux, économiques et politiques. Des mobilisations originales et des actions collectives viennent signifier publiquement la volonté commune de tendre vers un Québec sans pauvreté.

Assurer une vigilance

Par un suivi serré de l'actualité, auquel le réseau collabore, le Collectif entretient une vigilance de tous les instants sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté ainsi que sur les événements et décisions qui les touchent. Il informe la population dont il alimente la vigilance par son bulletin, la *Soupe au caillou* et son site Internet, le www.pauvrete.qc.ca.

Un cadre de référence

Le Collectif soutient que la pauvreté est un empêchement à l'égalité en dignité et en droits et à la réalisation effective des droits reconnus à toutes et tous. C'est sur la base de ces droits indisociables et inaliénables qu'il faut agir, avec les personnes en situation de pauvreté, pour changer les règles de système qui génèrent la pauvreté et l'exclusion. Il faut en venir à jeter les bases d'un Québec et d'un monde sans pauvreté, plus solidaire et plus égalitaire, ce qui doit conduire à se gouverner et à se développer en conséquence.

Trois principes devraient guider l'action de l'Assemblée nationale, du gouvernement et de la société :

1. *la lutte contre la pauvreté est une priorité tant qu'on ne sera pas dans un Québec sans pauvreté;*
2. *l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration des revenus du cinquième le plus riche;*
3. *les personnes en situation de pauvreté et leurs associations sont associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures qui les concernent.*

Le projet



C'est dans la volonté de développer au Québec l'habitude de penser, décider et agir AVEC les personnes en situation de pauvreté que s'inscrit le projet AVEC du Collectif.

Ce projet vise à mettre en œuvre le troisième principe de la proposition de loi du Collectif, associer les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures qui les concernent. Ce projet vise également à permettre aux personnes en situation de pauvreté de faire l'expérience de leur pouvoir citoyen et de le développer.

Le projet AVEC amène la pratique des croisements de savoirs. En considérant la valeur des expériences et des connaissances de chacunE, des personnes de milieux différents réfléchissent ensemble sur divers enjeux, comme les finances publiques ou les besoins essentiels. C'est aussi dans le cadre de ce projet que s'organise le déjeuner-rencontre annuel entre des personnes en situation de pauvreté et des parlementaires; il a lieu depuis six ans dans le sillage du 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Un comité permanent, le comité AVEC, se réunit tous les deux mois. Composé d'une vingtaine de membres, personnes en situation de pauvreté, intervenantEs et chercheurEs, ce comité vise à assurer la réalisation du projet AVEC à travers le plan d'action du Collectif et à intégrer les personnes en situation de pauvreté dans le fonctionnement général du Collectif.

Des outils de sensibilisation et d'information

www.pauvrete.qc.ca

Le site Internet du Collectif donne accès à une foule de documents et d'informations dont des communiqués de presse, des analyses, des argumentaires, des outils d'animation.

Le bulletin d'information

La soupe au caillou

permet de suivre l'actualité de la lutte à la pauvreté, vue par le Collectif. Elle paraît une vingtaine de fois par année sur le site Internet du Collectif et on peut s'y abonner par courriel.



L'épinglette du Collectif



Le carré rouge signifie l'objection aux mesures qui mettent les gens dans le rouge. Les feuilles vertes appellent à l'action de proposition en faveur d'une société riche de tout son monde. À vous de la porter, de l'expliquer et de participer ainsi à une vigilance citoyenne permanente.

